



SILENCE ON TOURNE !

La vidéosurveillance du centre-ville de Dijon fait partie des programmes de campagne des candidats. Quelle que soit l'issue des élections, le projet sera soumis au conseil municipal dès le début du mandat...

La vidéosurveillance, ça vient d'où ?

En France, en 1995, une loi de Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur, autorise la vidéosurveillance des espaces publics. Et l'argument principal donné à l'époque, c'est déjà la lutte antiterroriste (avec l'instauration de Vigipirate, jamais abrogé depuis). Le modèle en matière de vidéosurveillance : Londres, avec 400 000 caméras ; la France semble vouloir s'en inspirer...

Qui décide ?

La décision de doter le centre-ville de Dijon de caméras a été prise suite à des discussions entre la municipalité et les représentants de l'Etat (police, justice, préfecture). Le gouvernement réclame d'ailleurs le triplement du nombre de caméras dans les années à venir. Le projet doit encore être voté par le conseil municipal.

Combien ça coûte ?

À Dijon, pour une vingtaine de caméras, l'installation est estimée à 540 000 € (une subvention de 200 000 € a d'ores et déjà été demandée à l'Etat), auxquels s'ajoutent les coûts de fonctionnement (maintenance + 7 équivalents temps plein chargés de la surveillance).

On est surveillé en direct ? C'est enregistré ?

Les deux. Il y a en permanence quelqu'un derrière les écrans de contrôle, qui peut

orienter les caméras, zoomer, et toutes les images sont enregistrées et stockées pendant une durée déterminée. Ensuite, les bandes sont censées être détruites, sauf pour besoin d'enquête.

Qui nous surveille ?

À Dijon, *a priori*, la surveillance sera effectuée par du personnel municipal. En règle générale, la police n'a aucune difficulté pour accéder aux images (en direct ou sur bande).

Qui est surveillé ?

À la fois tout le monde et des populations « ciblées » : tout le monde, parce que les personnes qui tiennent les manettes développent forcément des penchants voyeuristes, à force de rester des heures à devoir observer les gens dans la rue (comme le montrent les études sociologiques sur la question). Les seules restrictions qui leur sont posées, c'est de ne pas diriger les caméras à l'intérieur des espaces privés. Parallèlement, la vidéosurveillance banalise aussi le délit de faciès et la discrimination, sous couvert de prévention : certains types de personnes sont particulièrement ciblées (« jeunes des cités », « marginaux », etc.), sans parler du contrôle des manifestations et du fichage des militant-e-s.

Quoi qu'il en soit, l'argument « je n'ai rien à me reprocher, donc les caméras ne me concernent pas » ne tient pas : ne rien avoir à se reprocher, ce n'est pas une raison pour accepter d'être observé-e en permanence (ce genre de raisonnement pourrait justifier l'extension de la surveillance aux espaces privés : là aussi, en effet, il se commet des

délits, violences conjugales, consommations de drogues, téléchargements illégaux, etc.). Et puis, au rythme où se créent de nouveaux délits, qui peut être sûr-e que demain il/elle n'aura « rien à se reprocher » (par exemple, fumer une clope dans la rue sera peut-être bientôt illégal...) ?

Et ma vie privée ?

Cette question est mal formulée : si on la pose comme ça, on nous répondra « votre vie privée n'est pas en cause puisque seuls les espaces publics sont concernés ». En vérité, ce n'est pas une question de « vie privée » : notre vie ne s'arrête pas à la porte de chez nous. Et les prétendues « garanties » qu'est censé apporter le « comité d'éthique » qui veillera à la bonne application de la vidéosurveillance n'ont aucun sens : elles ne servent qu'à faire passer la pilule et à faire avorter les éventuelles contestations.

C'est efficace contre l'insécurité ?

Mauvaise question, là encore. Il faudrait commencer par se demander si on cherche simplement à empêcher que des délits soient commis, ou si on veut s'attaquer à ce qui les provoque. Ne s'attaquer qu'aux symptômes, c'est risquer de laisser perdurer le problème,

et même de le voir évoluer dangereusement. La vidéosurveillance pourrait être efficace, à condition qu'il y en ait partout, qu'il n'y ait plus un seul endroit où on puisse échapper au contrôle social, et que la police ait tous les droits ; en bref, que l'on vive dans une parfaite dictature...

À quoi ça sert, finalement ?

On vient de voir que le prétexte officiel pour la mise en place de la vidéosurveillance ne tient pas (pas plus d'ailleurs que les histoires de lutte antiterroriste que l'on nous sort parfois). En fait, c'est avant tout une question idéologique : l'heure est au sécuritaire, et tout le monde s'y plie. Mais cela n'empêche pas des conséquences très concrètes sur notre rapport à la ville, à la rue. L'idée derrière la vidéosurveillance : que les rues ne soient que des espaces de circulation et de consommation ; c'est une conception marchande et policière de l'urbanisme qu'on retrouve dans d'autres politiques (chasser les pauvres du centre-ville, aménager les places de sorte que personne ne puisse s'y attarder ailleurs qu'aux terrasses des bars, etc.). En dehors de ce cadre, il ne doit rien se passer dans la rue, rien ne devrait plus y être vécu : voilà le sens de la vidéosurveillance.

Quelques rendez-vous...

Soirée projection-débat le lundi 25 février à 20 h au cinéma Eldorado. "La Raison du plus fort" (Patric Jean - 2004 - 1h26) expose la logique actuelle de renforcement du contrôle des pauvres et des exclus, en filmant dans différentes villes de France et de Belgique les lieux, processus et systèmes qui y participent. La discussion qui suit la projection se propose de s'attarder un peu sur un de ces dispositifs, la vidéosurveillance, en le replaçant dans le contexte général esquissé par le film, et en évoquant des pistes de réponses à y apporter.

Manifestive contre la vidéosurveillance à Dijon samedi 1^{er} mars, place du Bareuzai à 15 h : Une réappropriation de la rue avec de la musique, des interventions, du théâtre. Venez déguisé-e-s pour échapper à l'œil de Big Brother !

Des infos ? www.brassicanigra.org

Un contact ? silence-on-tourne@brassicanigra.org